

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 74 (1945)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Les cours de répétition 1945

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Avec la mention *bien* : M<sup>lles</sup> Marie-Thérèse Brunisholz, de Praroman ; Marie-Thérèse Bugnon, de Montagny-les-Monts ; Edith Chuard, de Cugy ; Jeanne-Henriette Cuennet, de Noréaz ; Marguerite Ettlín, d'Ennetbürgen/Nidwald ; Hedy Hurni, de Gurbru/Berne ; Marie-Anne Robadey, de Lessoc ; Anny Winiger, de Zurich ;

Avec la mention *satisfaisant* : M<sup>lle</sup> Marguerite Stucki, de Gysenstein/Berne. De plus, la commission a attribué le diplôme spécial à l'enseignement des ouvrages manuels féminins à M<sup>lles</sup> Alice Dessarzin, de Surpierre ; Agnès Guinnard, de Gletterens ; Marthe Maillard, de Fiaugères ; Lidwine Oberson, de Rueyres-Treyfayes ; Berthe Pasquier, du Pâquier ; Esther Perroud, d'Attalens ; Berthe Vatter, de Zurich.

## Pour l'obtention et le renouvellement du brevet en 1946

### Ouvrages à l'étude

1. *Section française* : a) Diction et explication de textes : pour l'obtention, La Fontaine, Fables choisies, VII-XII, Les classiques pour tous, librairie Hatier, y compris ce qui concerne quelques pages de critique, et Sainte-Beuve, Poètes classiques, 2 volumes, même librairie ; pour le renouvellement : Sainte-Beuve, Les poètes romantiques, librairie Hatier, Les classiques pour tous, et C. F. Ramuz, Morceaux choisis, recueillis et préfacés par Maurice Zermatten, éditions Mermod. b) Etude de l'allemand : pour l'obtention, Briod et Stalder I et II, et Lectures allemandes, Briod et Stalder, 1<sup>re</sup> partie ; pour le renouvellement, Federer, Jugenderinnerungen (Verein für gute Schriften, Zurich, N<sup>o</sup> 177).

2. *Section allemande* : a) Diction et explication de textes ; pour l'obtention, Goethe, Iphigénie et Gotthelf, Michel Brautschau ; pour le renouvellement : Federer, Berge und Menschen et Grillparzer, Medea. b) Etude du français : pour l'obtention, grammaire Augé, cours supérieur et comme lecture, Alphonse Daudet, Lettres de mon moulin, édition Francke, Berne ; pour le renouvellement : Gonzague de Reynold, Extraits de Cités et Pays suisses et d'autres œuvres, édition Francke, Berne.

### Allocation d'automne

Le Conseil d'Etat vient de décider qu'une *allocation unique d'automne* sera versée à la mi-octobre aux fonctionnaires et employés de l'Etat, soit :

200 fr. à chaque célibataire ;

300 fr. à chaque fonctionnaire ayant un ménage.

Cette allocation sera diminuée de 10 % dans les centres urbains et de 20 % à la campagne, selon le principe de la résidence.

### Partie non officielle

## Les cours de répétition 1945

Ils se sont passés à Fribourg et à Estavayer, dans une atmosphère de joie et de travail, dont nous remercions tout le corps enseignant. En entreprenant leur organisation, le comité de la Société fribourgeoise d'Education ne pouvait espérer résultats plus favorables, ni attitude plus cordiale.

Nous reparlerons prochainement des enseignements qui y furent entendus et qui doivent contribuer à affermir notre école chrétienne et fribourgeoise.

Voici, pour l'instant, les paroles des maîtres qui, à la fin de chaque semaine, parlèrent au nom de leurs collègues, s'adressant particulièrement à M. le Conseiller d'Etat Joseph Piller, Directeur de l'Instruction Publique, notre guide très apprécié et très aimé par tous ceux qui ont le bonheur de travailler sous sa conduite et qui mieux que personne comprend et maintient les hautes traditions de Fribourg.

## Semaine pédagogique du 23 au 29 juillet

### *Monsieur le Conseiller d'Etat*

« Ainsi vous travaillez et ce n'est pas pour vous. »

Ces paroles, qui me viennent spontanément en mémoire à la fin de cette semaine de cours de répétition, paraissent résumer d'une manière parfaite ce que nous pensons de vous, M. le Directeur de l'Instruction publique.

Vous travaillez. La conduite du cher canton de Fribourg vers la haute destinée que Dieu lui a assignée, et que vous savez être celle de phare qui éclaire le monde chrétien vers un avenir plus chrétien et partant meilleur, accapare tout votre temps.

A ce travail gigantesque, qui vise à atteindre le but le plus élevé qu'on puisse envisager sur cette terre, vous avez donné et vous continuez à donner, sans vous lasser jamais, votre intelligence perspicace, votre courage c'est-à-dire votre cœur, votre temps de la meilleure partie de vos années, vous vous donnez tout entier.

Nous pouvons nous demander : qu'est-ce qui soutient votre courage dans vos labeurs incessants ? C'est votre foi. Foi en Dieu d'abord ; nous avons la preuve que c'est auprès de l'Eucharistie que vous allez puiser une énergie toujours nouvelle. Foi en vous-même, qui vous vient des nombreuses études, des occupations multiples dans de hautes fonctions publiques auxquelles vous avez été appelé comme membre du Tribunal fédéral, Conseiller d'Etat, professeur à l'Université ; foi en vous-même qui vous vient sans doute pour une grande part de vos longues et nombreuses méditations. Foi en la destinée du canton de Fribourg, qui vous vient du rayonnement des idées justes que vous essayez inlassablement de propager, rayonnement dont vous avez des preuves toujours plus éclatantes.